

Les Circonscriptions d'Action Sociale, un service de proximité du Conseil général

A travers ses cinq Circonscriptions d'Action Sociale (C.A.S.), et en lien avec de nombreux partenaires, le Conseil général de l'Indre agit quotidiennement sur tout le territoire pour améliorer la qualité de vie des habitants. Les C.A.S. sont rattachées à la Direction de la Prévention et du Développement Social (D.P.D.S.).

C.A.S. Buzançais - Valençay

■ Site de Buzançais
Promenade des Grands Jardins
36500 BUZANCAIS
Tél. 02 54 84 05 24

■ Site de Valençay
10, rue Talleyrand
36600 VALENÇAY
Tél. 02 54 00 18 99

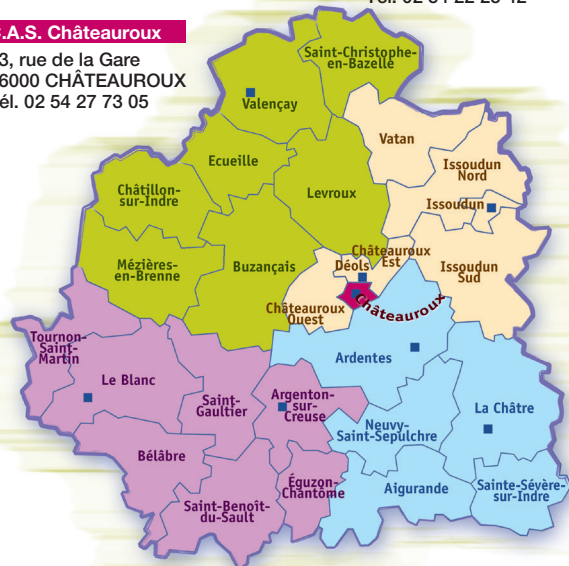
C.A.S. Issoudun - Déols

■ Site d'Issoudun
63 bis, av. des Bernardines
36100 ISSOUDUN
Tél. 02 54 21 20 41

■ Site de Déols
37-39, avenue du Général
de Gaulle
36130 DÉOLS
Tél. 02 54 22 25 42

C.A.S. Châteauroux

33, rue de la Gare
36000 CHÂTEAUROUX
Tél. 02 54 27 73 05



C.A.S. Le Blanc - Argenton-sur-Creuse

■ Site du Blanc
1, rue Jean Giraudoux
36300 LE BLANC
Tél. 02 54 28 35 20

■ Site d'Argenton-sur-Creuse
Hôtel des Services Sociaux
67, rue Auclert-Descottes
36200 ARGENTON-SUR-CREUSE
Tél. 02 54 24 10 53

C.A.S. La Châtre - Ardenes

■ Site de la Châtre
Place des Carmes
36400 LA CHÂTRE
Tél. 02 54 48 23 08

■ Site d'Ardenes
Maison des services
24, rue George Sand - B.P. 12
36120 ARDENES
Tél. 02 54 36 58 00

Les actions propres à la C.A.S. LE BLANC-ARGENTON-SUR-CREUSE



• L'animation de la consultation de jeunes enfants à Saint-Gaultier.

Chaque mois, le médecin et la puéricultrice réalisent une journée de consultations pour les jeunes enfants de 0 à 6 ans. A cette occasion, une animation collective est proposée en plus des consultations individuelles.

Le but ? Développer l'éveil de l'enfant par le jeu et le livre, favoriser les échanges entre les parents, transmettre de manière conviviale des informations sur l'alimentation et le sommeil de l'enfant.

Cette animation permet de faire émerger les préoccupations des parents, de valoriser leur savoir-faire et de créer des liens.

• Argenton-sur-Creuse, un site ouvert à d'autres services.

De nombreux partenaires effectuent des permanences destinées à l'accueil du public dans les locaux du site d'Argenton-sur-Creuse. Les services présents sont : la Caisse d'Allocations Familiales, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, le Service Social de la C.R.A.M., des caisses de retraite (CRAM-CICAS / ARRCO-AVA)...

Le but ? Renforcer la proximité de ces services avec le public, regrouper dans un même lieu des services ayant des domaines d'intervention complémentaires.

Pour connaître les jours de permanence, prendre contact avec chaque organisme ou avec le site d'Argenton-sur-Creuse.

le Conseil général présente



la Circonscription d'Action Sociale Le Blanc Argenton-sur-Creuse

*Orientation, information, écoute,
soutien, accompagnement...*

Des professionnels à votre service.



La Circonscription d'Action Sociale Le Blanc-Argenton-sur-Creuse : un service public de proximité

UNE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS...



Dans votre C.A.S., des professionnels sont à votre disposition : Assistantes sociales, Conseillères en économie sociale et familiale, Infirmièrespuéricultrices, Médecin de Protection Maternelle et Infantile, Educateurs, Coordinateurs locaux d'Insertion, Secrétaires et Responsable de Circonscription...

... Pour vous écouter, vous informer, vous orienter, et vous accompagner dans de nombreux domaines de la vie quotidienne :

- Développement du jeune enfant
- Education et relation avec l'enfant, l'adolescent
- Insertion sociale et professionnelle
- Prévention et protection des personnes vulnérables



... Pour vous recevoir lors d'entretiens dans les locaux de la C.A.S. ou dans des permanences de proximité, vous rendre visite à domicile, organiser des réunions d'informations, des groupes de paroles ou encore des actions collectives.



...VOUS AIDE AU QUOTIDIEN

Développement du jeune enfant :

- Ecoute, conseil, accompagnement des parents pour la santé et l'éducation de leur jeune enfant : consultations médicales, visites à domicile, bilans de santé en écoles maternelles.
- Information sur les différents modes d'accueil (assistantes maternelles, crèche familiale ou collective, halte-garderie) et recherche d'une solution adaptée à chaque situation.
- Agrément et suivi des assistantes maternelles.

Education et relation avec l'enfant, l'adolescent

- Actions de soutien auprès des parents dans leur rôle éducatif. Mise en place d'actions adaptées après écoute et évaluation des difficultés : accompagnement social, intervention éducative à domicile, orientation vers du soutien scolaire, vers des soins spécialisés.

Insertion sociale et professionnelle

- Aide dans les démarches d'accès aux droits sociaux, instruction des demandes de R.M.I.
- Accompagnement pour favoriser l'insertion dans la vie sociale, pour l'accès à un logement, pour la prévention des expulsions locatives, pour l'accès aux soins.
- Conseil pour l'organisation du budget, accompagnement dans sa gestion, aide pour la constitution d'un dossier de surendettement.
- Aide à l'élaboration et à la réalisation d'un projet professionnel : définition du projet, mise en valeur des savoir-faire, orientation-accompagnement vers les organismes de formation ou spécialisés dans la recherche d'emploi.

Prévention et protection des personnes vulnérables

- Conseil et orientation pour favoriser le maintien à domicile ou l'orientation en structures protégées des personnes âgées ou handicapées.
- Prévention de l'isolement social.
- Evaluation des situations de danger éventuel et mise en place d'actions adaptées.

DEUX SITES VOUS ACCUEILLEN

Vous habitez les cantons d'Argenton-sur-Creuse, Éguzon, Saint-Benoît-du-Sault et Saint-Gaultier, adressez-vous au **site d'Argenton-sur-Creuse**.

Hôtel des Services Sociaux
67 rue Auclert-Descottes
02 54 24 10 53
Fax : 02 54 24 39 59

Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 15
et de 13 h 30 à 17 h 15

Vous habitez les cantons du Blanc, Bêlabre et Tournon-Saint-Martin, adressez-vous au **site du Blanc**.

1, rue Jean Girardoux
02 54 28 35 20
Fax : 02 54 28 69 78

Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 15
et de 13 h 30 à 17 h 15